

La clause du citoyen togolais le plus favorisé

Pierre S. Adjété

Québec, Canada

La Liberté ne fatigue pas les peuples; car, les peuples ne sont pas candidats à la servitude volontaire et éternelle. Il se rapporte même qu'à un moment donné de notre histoire commune, à un quelque part qui pourrait bien être le partout de chez-nous aujourd'hui, se produit une chose qui paraît depuis longtemps aller de soi dans tout pays où l'honneur et la dignité ne sont pas que des mots : « *Les lois, et même les formes de gouvernement, ne sont plus reconnues sans examen et sont rejetées si leur dureté et leur injustice sont trop grandes. Les rapports politiques sont soumis à une discussion et deviennent l'objet d'une critique suffisante et assidue* ». Tout se faisait dans l'agora après une marche de convergence populaire, le jour du grand marché. **Besoin de liberté? Non! Devoir de Dignité!**

Les revendications sont désormais claires : la situation du citoyen ordinaire le plus favorisé par le système doit être étendue à tous les autres citoyens défavorisés. C'est la naissance de la clause du citoyen le plus favorisé... au Togo. Cette clause démocratique donne la mesure de la responsabilité véritable de diriger le Togo. Elle pointe du doigt l'injustice actuelle ainsi que l'impérieuse nécessité d'assumer le Togo autrement.

Voilà pourquoi l'on marche au Togo tous les samedis : on y marche pour un Togo promis à tous les Togolais, on y marche pour la démocratie et accessoirement contre l'injustice politique flagrante et la misère galopante. Une telle marche ne peut pas s'arrêter sans un résultat probant. Une telle marche ne peut s'arrêter que dans la dignité.

Dans le Togo d'aujourd'hui, se mêlent la triste fiction et la dure réalité; les deux sont indissociables et se distinguent à peine l'une de l'autre. Les régions, les villes, les populations et les citoyens ont dit Non, eux qui vivaient toujours d'espoir et de diaspora. Et ils y ont mis la forme et la manière : le silence et le pacifisme. Voici ce qui se produit au Togo, là où une vieille approche de traitement du peuple associée à une stratégie désuète d'irrespect de l'opposition, prennent l'eau et font perdre pied au pouvoir conservateur dans son refus obstiné d'entendre raison.

Peu importe! Pour avoir été trop souvent trompé et contraint, le peuple togolais exige désormais l'application de toutes les clauses de son contrat de citoyenneté. Il réclame l'application des clauses longtemps mises en veilleuse, pour ne pas être accusé un jour d'avoir été complice de son propre asservissement.

Il n'y a aucun mal à se faire du bien : c'est-à-dire vouloir une place dorée au souverain bien commun. La Liberté ne fatigue réellement pas les peuples, puisqu'elle exprime leur désir de dignité, de délibération et d'émancipation. Mieux vaut leur servir, assez tôt et avec la Liberté, la bonne foi, la transparence et le compromis, plutôt que l'humiliation, la tromperie et la brutalité. Les Togolais n'échappent pas au destin commun des peuples.

Fini la servitude volontaire

Au Togo, pour avoir trop souvent trompé leurs compatriotes, les gouvernants sont aux prises avec un regain de revendications d'un nouveau genre : la demande tranchante du respect d'une série de clauses de citoyenneté. Manifestement, il y a une perte profonde de confiance dans le pouvoir politique togolais incapable de réellement risquer la démocratie pour faire émerger le pays du passé. Les revendications deviennent alors pressantes :

- La clause de la région la plus favorisée est la résultante de la nécessité d'offrir les mêmes chances à toutes les régions du Togo sans qu'elles n'aient forcément eu à enfanter les gens du pouvoir. Désormais, l'application de cette clause est réclamée à cor et à cri, même à hue et à dia par le peuple togolais.
- La clause de la ville la plus favorisée, c'est le devoir de satisfaire les urgences des grands pôles de concentration de la population togolaise dans leurs besoins d'assainissement, d'infrastructure, de représentation démocratique et de valorisation distinctive.
- La clause de la population la plus favorisée est un devoir face à l'accentuation des clivages ethniques ainsi que la violence répétée des uns contre les autres; les deux solitudes ont trop duré et elles ne cessent de se cristalliser dans les partages inégaux et inefficaces des responsabilités politiques au Togo.
- La clause du citoyen le plus favorisé est à ce point un impératif qu'il est inconcevable qu'à la même table du Togo, les assiettes des uns soient restées désespérément vides, en face même des autres qui n'ont pas arrêté de se régaler au gros rôt. Il existe pourtant une limite à une indécence si comploteuse et à une existence si conspiratrice en ce bas monde.

Un pays ne se construit pas avec de tels amoncèlements de mépris et de si fréquentes humiliations de ses propres concitoyens. Un pays ne se bâtit pas sans la bonne foi de ses gouvernants; une valeur civilisatrice léguée par l'histoire, un devoir de loyauté, d'honnêteté et d'éthique qu'il est impossible d'énumérer sans risque de le limiter. Un pays ne se gouverne plus aujourd'hui sans la lucidité et le pari franc de la démocratie.

Il est raisonnable d'aimer le changement démocratique et de l'exiger après que la promesse en ait été faite à tous les rendez-vous. Les Togolais sont à ce niveau de rejet de la servitude volontaire qu'ils réclament désormais la vertu politique dans l'espace publique, la mise en application de toutes les clauses de dignité qui justifient leur appartenance au même pays.

Il est alors inutile de demander pour qui sont allumées toutes ces bougies et pour qui résonnent tous ces pas. Le bruit des pas sonnent le glas d'une époque exagérément émeutière du règne de l'arbitraire qui n'en fini pas de finir; et les chandelles aux flammes vacillantes ne cherchent qu'à éclairer l'unique voie vers la République perdue.

Citoyens contraints ou trompés dans le passé, le désir du changement politique chez les Togolaises et les Togolais est désormais réel et invitant, que le pouvoir conservateur jusqu'à maintenant intransigeant doit lui-même trouver les moyens transparents et non trompeurs de s'y inscrire. C'est la clause ultime de dignité qu'il convient à chacun d'appliquer avec sagesse, et pour un Togo différent de celui qui est aujourd'hui offert en honteuse tragédie, impossible de cacher à la face du monde. Voilà pourquoi le Togo crie toujours... Dignité!